

**ECOLES ET COLLEGES
DES VOSGES**

EXPEDITEUR :

SNUipp886 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL**P****P R E S S E**
DISTRIBUÉE PARLA POSTE Bulletin n°82 octobre 2011 - Trimestriel - Imprimé par nos soins
Directrice de publication: Christine CAEL Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

DEPOSE LE 06/10/2011

**POUR GRANDIR
LE SYNDICALISME
Ne vous laissez pas faire, VOTEZ !
POUR GRANDIR
L'ECOLE et le SERVICE PUBLIC
VOTEZ SNUipp et FSU !**

Du 13 au 20 octobre prochains, vous allez élire vos représentants à la CAPD, à la CAPN, au CTA, au CTM, aux CCPA pour certains. Choix déterminants pour la défense de vos droits, de l'Ecole et des services Publics.

Depuis leur création en 1993, le SNUipp et la FSU s'attachent à développer toujours plus de transparence avec le souci du respect des règles pour tous. Ils ont pris systématiquement position pour un service public plus efficace qui crée de l'entraide et du lien social, en avançant leurs propositions. Ils continueront !

Les nouvelles dispositions électorales électroniques et le calendrier beaucoup trop resserré ne sont qu'obstacles en cette rentrée... Le gouvernement aurait souhaité une baisse du taux de participation qu'il ne s'y serait pas pris autrement.

L'Education représente une manne gigantesque attendue par la finance, mais pour retourner l'opinion il faut démontrer l'inefficacité du secteur public, le déstabiliser et briser les forces internes qui continuent à résister, quitte à revenir à des méthodes populistes qui ont déjà fait leurs preuves en matière d'échec, d'inégalité et d'élitisme en développant concurrence et individualisme.

*Discréditer le syndicalisme est l'objectif de nos dirigeants. **Ne pas se laisser faire, c'est voter !***

Au SNUipp-FSU,**Notre échelle des valeurs
ne sert pas à monter
mais à grandir**

*Notre capacité d'action sera à la hauteur
de ce que chacun d'entre nous y mettra.*

**VOTEZ
SNUipp et FSU !****Francis GEHIN**

SOMMAIRE :

Page 1

Edito

Pages 2

Mises au point

Page 3

Elections professionnelles

Page 4 et 5

Trois ans d'activité

Pages 6

Le SNUipp-FSU vous représente

Page 7 et 8

Bulletin d'adhésion

Encart

FSU Lorraine

MISES au point :

CHERCHERAIT-ON A FAIRE DU TORD ?

Direction d'école et EVS :

Le SNUipp88-FSU dans le collimateur...

A cette rentrée scolaire, les directeurs d'école qui en bénéficiaient ont perdu l'aide administrative. Le ministère a décidé de faire l'économie des salaires des EVS des mois d'été. Il ne couvre actuellement que partiellement les besoins d'accompagnement des élèves en situation de handicap depuis la rentrée.

Dès le mois de mars 2011, les consignes de renouvellement des EVS étaient durcies (voir page 5 : CAPD du 22/03/2011), et en avril le ministère envoyait la consigne de ne renouveler aucun contrat. De fait, il interdisait toute continuité au service des écoles et interdisait à tous les EVS de retrouver leur emploi puisque 12 mois au chômage sont nécessaires pour accéder à un nouveau contrat aidé...

Ce sont ces raisons qui ont amené le SNUipp-FSU à prendre la décision d'accompagner les EVS dans leurs démarches aux prud'hommes pour défaut de respect des engagements de l'employeur, notamment en matière de formation.

Et ça n'est pas, comme on a pu l'entendre, cause du SNUipp-FSU qu'il n'y a plus de mois...

y compris dans certaines réunions de directeurs, à l'aide administrative. Les dès étaient jetés depuis des mois...

Le SNUipp-FSU et le SGEN-CFDT

appellent à « REpondre quand on a le temps »...

Enseignants référents et équipe éducative :

Le SNUipp88-FSU dans le collimateur (2)

En cette rentrée tendue et perturbée, on entend tout, sur tout.

Une information circule bon train, de réunion de directeurs en rencontres informelles, selon laquelle le SNUipp-FSU serait à l'origine du transfert aux directeurs d'écoles de la responsabilité du dossier de saisine de la CDAPH afin de soulager les enseignants référents. La bataille pour des postes d'enseignants référents se solderait par du travail en plus pour les directeurs, à cause du SNUipp-FSU.

S'il est vrai que l'information arrive maintenant aux oreilles des directeurs, l'origine du problème remonte au mois de janvier 2011... Date à laquelle la directrice de la MDPH a pris la décision de ne plus rembourser les frais de déplacement des enseignants référents pour les réunions préalables à la saisine de la CDA, les enfants n'étant pas encore reconnus handicapés... Ces remboursements revenaient de fait à l'IA. Cette dernière ne souhaitant nullement répondre aux besoins a profité de la situation pour interpréter les textes de façon très restrictive, limitant la mission des enseignants référents au suivi du PPS, et oubliant leur mission de conseil, y compris lors de la préparation du dossier de saisine.

On notera d'ailleurs que l'IA a évoqué ce « recentrage des missions » des enseignants référents lors d'une audience dès le 27 janvier 2011 alors que ces derniers n'avaient pas encore fait appel au SNUipp88-FSU. On notera également que les enseignants référents et le SNUipp88-FSU ont ensuite exprimé leur désaccord total avec ce choix.

Le SNUipp-FSU rappelle qu'il veillera au respect des personnels à tous les niveaux, et souhaite qu'on le respecte aussi.

Activisme ambiant

Il est arrivé qu'on reproche au SNUipp-FSU, son activisme permanent.

On constatera, à l'approche des dates électorales fatidiques des 13 et 20 octobre, que d'autres organisations syndicales sont soudainement animées d'intérêt pour l'action ou l'information régulière, voire un peu lourde.

Le SNUipp-FSU, lui, est effectivement actif tout au long du mandat... Il ne change pas de braquet à l'approche des élections... à part ce présent bulletin

supplémentaire qui vous fait le point sur les 3 dernières années.

Francis GEHIN



LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES : A QUOI ÇA SERT ?

LISTE SNUipp-FSU A LA CAPD DES VOSGES

Francis GEHIN	Enseignant-Educateur EPINAL
Emilie ANDRE	Adjointe maternelle EPINAL
J-Christophe LABOUX	Adjoint Maternelle THAON lès VOSGES
Brigitte MANGEOT-MURA	SEGPA PE CHARMES
Norbert GILET	Adjoint élémentaire EPINAL
Florence RIQUEUR	Spécialisée RASED GERARDMER
Vincent HILSELBERGER	Adjoint élémentaire ST-DIE
Fabienne NOURDIN	Directrice maternelle ST-ETIENNE-LES-RT
Joël TONDON	Remplaçant BFC GIRONCOURT/VRAINE
Valérie ANTOINE	Adjointe Elémentaire CELLES/PLAINE
Cédric LENARS	Stagiaire CAPASH SEGPA RAMBERVILLERS
Réjane JACQUOT	Psychologue ST-DIE
Gilles CEINTREY	Enseignant spécialisé PEHC Hôpital REMIREMONT
Marie-José TRINIDAD	Directrice élémentaire ST-DIE

Ces collègues, adjoints en maternelle et élémentaire, directeurs, remplaçants, membres des réseaux d'aide, d'équipe de circonscription, de SEGPA, d'établissements spécialisés, d'EREA couvrent l'ensemble des fonctions et des secteurs géographiques. L'équipe est ainsi à même de mener sa tâche sur tous les fronts et envers tous les enseignants.

Les enjeux des élections

VOTER pour le SNUipp-FSU et la FSU c'est

Au niveau départemental (**CAPD**), augmenter leur capacité à représenter et défendre les personnels face à l'administration dans un souci permanent d'égalité et d'équité !

Au niveau académique (**CTA**), grandir une force de résistance aux pressions et développer des propositions organisées autour d'un projet progressiste pour l'Ecole.

Au niveau national (**CAPN et CTM**), donner les moyens au syndicat de faire avancer ses positions auprès du ministère et augmenter ses moyens d'action en personnels disponibles pour l'écoute des collègues. Ce sont les scores aux élections professionnelles et en particulier au **CTM** qui définissent la représentativité de l'organisation syndicale. Plus le SNUipp-FSU et la FSU auront de délégués et de représentants, plus ils pourront faire entendre votre voix et mieux ils pourront continuer à mener concrètement les actions d'information et de soutien aux personnels, syndiqués ou non, dans leurs difficultés professionnelles.

Qu'est-ce que la CAPD ? (commission administrative paritaire départementale)

C'est une instance départementale où siègent à part égale les représentants de l'administration et vos représentants, délégués du personnels (7 dans les Vosges). Son avis est consultatif, l'IA prenant les décisions. Elle traite de toutes les questions relatives à l'activité professionnelle et à la carrière des PE et Instituteurs (mouvement, promotions, formation, questions disciplinaires...)

Qu'est-ce que la CAPN ? (commission administrative paritaire nationale)

Cette instance paritaire nationale intervient dans la gestion de la carrière des enseignants détachés en France et hors de France. Elle est saisie à propos des permutations interdépartementales, des stages longs ASH...

C'est au sein de ces instances qu'ont lieu les débats de fond sur la gestion des carrières

La conception du paritarisme au SNUipp-FSU

L'activité des délégués du personnel épouse les règles et options défendues par notre organisation :

- **Transparence**
- Information détaillée sur les dossiers et publication des avis adoptés
- Consultation de l'ensemble des collègues : nous construisons nos choix en tenant compte des exigences et positions de nos collègues
- Défense de l'équité et de la garantie d'application de la **même règle pour tous, syndiqués ou non.**

Cette conception s'inscrit pleinement dans la démarche de défense individuelle des collègues que nos délégués assurent tout au long de l'année.

Pour plus d'info, consultez Le KISAITOU sur <http://www.snuipp.fr>

*Vous partagez le projet progressiste pour l'école
que porte notre syndicat*

*Vous avez pris part, à nos côtés, à des actions collectives
Vous avez fait appel à la compétence de ses militants
(renseignements, soucis professionnels...).*

VOTEZ ET FAITES VOTER SNUipp-FSU AUX ELECTIONS PROFESSIONNELS

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs,
Professeurs des Ecoles et PEGC**
6, maison des Associations
Quartier de la Magdeleine
88000-EPINAL

<http://88.snuipp.fr>
tel. : 03 29 35 40 98
fax : 03 29 64 24 41
Email : snu88@snuipp.fr
CPPAP n° 0715 S 07413
ISSN n° 1266 0833
dépot légal : octobre 2011

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au

SNUipp
Quartier de la Magdeleine,
6, Maison des Associations
88000-EPINAL

Du 13 au 20 octobre VOTEZ, pour ne pas vous laisser faire !

Le ministère serait trop heureux d'une baisse de la participation pour discréditer le mouvement syndical

ATTENTION ! Gardez votre identifiant de vote, et allez chercher votre mot de passe sur www.education.gouv.fr/electionpro2011 renseignements et démarche sur <http://88.snuipp.fr>

Pour voter à compter du 13 octobre, vous aurez besoin

du NUMEN de l'identifiant de vote et du mot de passe

CAPD et CAPN vote **SNUipp-FSU** CTA et CTM vote **FSU**

2008-2011 COMPTE-RENDU DE LA VIE SYNDICALE

Le SNUipp-FSU vous propose dans ce bulletin une rétrospective partielle de son action

PARTICIPATION A LA VIE STATUTAIRE :

le SNUipp est un des syndicats de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire). Son Conseil National se réunit à Paris tous les 40 jours environ. La section départementale prépare le CN en Conseil Syndical qui se réunit une fois par mois. Le Bureau est chargé d'exécuter les décisions et orientations définies par les congrès et C S.

Le représentant au Conseil National n'est pas toujours le Secrétaire Départemental, et ça l'arrange...

CONSTITUTION DU BUREAU

Secrétaire Départemental : Francis GEHIN

Secrétaires Adjoints : Norbert GILET, Brigitte MANGEOT-MURA, Joël TONDON, Jean-Christophe LABOUX

Trésorière : Claudine MARCHAL

PRATIQUES SYNDICALES

- Le SNUipp-FSU écoute, aide et soutient tous les personnels sans distinction, **syndiqués ou non**.

- Ses statuts précisent que lorsque les débats ne permettent pas d'aboutir à une position commune, les décisions sont prises à une majorité de 70%, obligeant la recherche d'un accord large au sein de l'organisation.

- Le SNUipp-FSU consulte la profession et prend en compte les résultats avant de prendre les décisions qui entraînent toute la profession.

- La recherche de l'unité est un principe de base. Mais dans le cas des EVS par exemple, la contradiction générée par la signature du protocole de direction instituant la précarité, par certaines organisations, rend l'unité compliquée.

- Enquêtes, réunions d'informations syndicales, rencontres des IEN, de l'IA, plus de 700 appels téléphoniques de collègues par an, ac-

compagnement des collègues pour rencontrer l'IA ou ses services....

L'information :

- 40 bulletins d'information sont arrivés dans les écoles entre décembre 2008 et septembre 2011

- Le site internet est mis à jour 2 à 3 fois par semaine

- La lettre électronique « info snuipp » est envoyée aux écoles et adresses disponibles dès que l'information l'impose, souvent deux fois par semaine...

Evolution des adhésions : Depuis la baisse après 2003, le SNUipp-FSU enregistre une progression constante. Un regain de reconnaissance de l'action syndicale, en particulier celle du SNUipp-FSU. Certainement aussi une recherche d'alternative à une situation politique désastreuse.

UN SYNDICAT QUI N'ATTEND PAS LES ELECTIONS POUR AGIR !

Le dynamisme et l'engagement du SNUipp-FSU a permis de gagner

- LA RECONDUCTION DES EVS ET LEUR MAINTIEN dans les ECOLES en 2008, 2009, 2010 alors que le ministère souhaitait déjà économiser les mois d'été sur le dos des salariés
- le gain au TA de l'attribution de l'indemnité aux non spécialisés affectés en CLIS
- le cumul ISSR/indemnité direction pour les remplaçants, que l'IA leur refusait...

Le SNUipp-FSU siège également en Comité Technique Départemental. Il est le seul à intervenir systématiquement sur les SEGPA

En 3 ans, près de 500 collègues ont participé aux stages syndicaux du SNUipp-FSU dans les Vosges
Stages organisés en partenariat avec le centre de formation de la FSU

- Début de carrière, Entrée dans le métier
- Histoire du syndicalisme
- Laïcité – Loi 1901
- Formation des commissaires paritaires
- Fonction publique – LOLF
- Condition féminine et laïcité
- Impôts - Justice sociale – Avenir
- Difficultés du métier – Personnels en difficulté
- EVS les contrats Avenir et contrats d'accompagnement dans l'emploi
- SEGPA et collègues
- Retraites
- Retraité « Comment prendre une place militante »
- Développement durable « Quelles incidences sur l'activité scolaire ? »
- RGPP
- Action sociale
- psychologie scolaire
- La maternelle avec Mireille BRIGAUDIOT
- Gestion des conflits...

TROIS ANS DE CAPD : quelques interventions du SNUipp88-FSU...

CAPD du 14/11/2008

- demande le retour aux 80% hebdomadaires
- des garanties pour les EVS
- interroge sur l'avenir des RASED
- Questionne l'IA sur les modalités de la déclaration de grève pour les remplaçants

CAPD du 19/12/2008

- demande maintien des RASED face à la volonté de sédentarisation
- demande ouverture des formation E et G

CAPD du 27/01/2009

- dénonce le recul du paritarisme (mouvement à une seule CAPD)
- **pose la question de l'avenir des inspections académiques**

CAPD du 24/02/2009

- refuse la publication des éval CM2 pour mise en concurrence des écoles
- demande un début de carrière progressif avec retour en formation
- demande une liste de postes dont on écarte les sortants plutôt que des postes réservés
- dénonce le développement des postes à profil et des affectations hors barème

CAPD du 09/03/2009

- demande suppression des 40 points pour les PE2 au mouvement
- demande l'abandon du plafonnement de l'AGS à 30 points
- demande remboursement des frais de déplacement pour les titulaires de secteurs
- demande transparence dans l'attribution des postes fractionnés aux titulaires de secteur
- Règles du mouvement : prise en compte des naissances jusqu'à la date de la CAPD. Refus de l'IA.

CAPD du 26/03/2009

- Hors classe : souhait de retenir une liste plus longue. Demande que chacun puisse atteindre l'indice terminal.
- A la demande du SNUipp-FSU, IEN et IA proposent que les postes de tit de secteur soient attribués au barème.

CAPD du 02/06/2009

- demande réintégration de collègues écartés de la hors-classe
- questionne sur le gel des postes E alors qu'il y a des candidats
- rappelle la nécessité d'accepter tous les types de temps partiels
- EVS : attire l'attention sur la nécessité de maintenir les personnels sur leur poste tant pour eux que pour l'école
- met en évidence la réduction de possibilité de mouvement avec les nouvelles règles
- interroge sur l'harmonisation de l'application des 60heures

CAPD du 04/09/2009

- demande transformation des emplois EVS en emplois statutaires
- dénonce le manque de moyens qui pèse sur le fonctionnement de l'Ecole

CAPD du 01/12/2009

- Le SNUipp-FSU demande le retrait de la réforme de la formation des enseignants

Groupe de travail 22/01/2010

- Dénonce l'harmonisation académique des règles du mouvement qui prépare la disparition progressive des IA, les suppressions d'emplois et l'éloignement des services
- demande que le poste soit conservé tout au long du congé parental. IA n'accepte que pour l'année en cours et la suivante.

- s'oppose à la perte de poste sous prétexte de temps partiel.
- demande que les temps partiels puissent accéder aux titulaires de secteur. IA refuse
- rappelle son opposition à la déclaration préalable de grève

CAPD du 12/02/2010

- IA refuse d'informer sur les départs en stages CAPASH et DDEAS : SNUipp-FSU dénonce des agissements qui pèsent sur les personnels
- frais de déplacement impayés : appel à ne plus se déplacer
- EVS : SNUipp-FSU met en garde face à la tentation de faire travailler les EVS 25h payées 20h...

CAPD du 26/03/2010

- SNUipp-FSU demande à l'IA de renoncer au point supplémentaire aux directeurs pour accéder à la hors-classe : le SNUipp-FSU explique que ce point supplémentaire revient à interdire l'accès à la hors-classe à tous les adjoints. En fait, ce serait une revalorisation des directeurs sur le dos des adjoints... Le SE et le SGEN rejoignent le SNUipp-FSU et l'IA recule. Un choix clair, mais qu'il a fallu expliquer à quelques directeurs syndiqués qui aurait accédé plus rapidement à la HC si leur syndicat n'était pas intervenu... Mais la défense de tous et l'équité conduisent le SNUipp-FSU. D'accord pour une revalorisation, mais pas en prenant dans les poches des adjoints.
- remboursement déplacements sur postes fractionnés : tarif SNCF si le service existe. Sinon, SNUipp-FSU demande application du tarif voiture personnelle, comme le prévoient les textes.

CAPD du 09/04/2010

- demande groupe de travail sur les priorités médicales et sur les temps partiels. L'IA renvoie au groupe de travail académique postes adaptés et distribuer la liste des temps partiels et affirme que tous sont acceptés... Mais comme on ne connaît pas tous les candidats.
- réitère sa demande pour que les temps partiels accèdent aux postes de titulaires de secteur.
- évoque le flou artistique qui règne autour des projets classes CHAM d'Epinal et St-Dié.

CAPD du 03/06/2010

- fait remarquer que le climat semble s'améliorer sur la circonscription de St-Dié...
- demande réintégration de noms dans le tableau d'accès à la hors-classe : IA refuse
- fait remarquer que les critères d'obtention d'un congé de formation changent d'une année sur l'autre : soit priorité de l'institution, soit réorientation professionnelle. SNUipp-FSU demande que les personnels en soit informés au préalable.
- demande de formation CAPASH E

Groupe de travail du 28/09/2010

- demande étude des ponts des 11/11 et Ascension.
- problème frais de déplacement et tarif voiture personnelle. Le SG répond qu'il faut une trace écrite autorisant à utiliser le véhicule personnel.
- dénonce le manque durable d'accompagnement de certains élèves en situation de handicap.
- formations initiale et continue tendent vers zéro.

CAPD du 14/12/2010

- demande de pérenniser les AVSi
- intervention pour s'inscrire en faux si la formation E venait à disparaître
- congé de formation : demande les critères...

AUDIENCE IA/SNUipp-FSU 02/02/2011

- demande précision sur déplacement des directeurs hors de l'école
- demande d'avancer la CAPD hors-classe pour éviter les retards de paiement
- revient sur frais de déplacement pour les animations pédagogique et demande l'application du tarif kilométrique
- demande un calendrier des animations pédagogique suffisamment tôt pour que les collègues s'organisent
- sur les 60h, IA n'offre un temps d'organisation que pour quelques cas exceptionnels. Le SNUipp-FSU rappelle que ce temps est indiqué dans les textes et que tous les personnels y ont droit
- Le SNUipp-FSU évoque le véritable gâchis que constitue l'arrêt de la collaboration avec l'IUFM
- le SNUipp-FSU demande la mise en place de la formation E
- interrogée sur la formation continue, l'IA reconnaît qu'elle ne mettra en place des stages qu'en fonction des possibilités de son budget...

CAPD du 22/03/2011

- le SNUipp-FSU met en garde l'IA sur la charge de travail de l'équipe ASH, avec les nouvelles formations CAPASH
- demande l'ouverture formation E
- le SNUipp-FSU demande des explications sur tous les cas de collègues recalés à la liste aptitude direction
- demande que tous les T1 puissent profiter de stages FC et non seulement ceux qui ont libéré leur classe pour des étudiants
- **IA confirme le durcissement des renouvellements des EVS. SNUipp-FSU condamne cette situation irrespectueuse des écoles et des salariés**

CAPD du 15/03/2011

- le SNUipp-FSU interroge l'IA sur la procédure de répartition des classes dans l'école car il y a un manque d'harmonisation du discours des IEN
- demande que des personnels non spécialisés puissent être nommés sur poste E à titre provisoire
- demande l'ouverture de place à la formation DDEAS pour les directeurs de SEGPA
- le SNUipp-FSU obtient le reclassement d'un collègue dans le tableau Hors-Classe (correctif oublié)

CAPD du 03/06/2011

- le SNUipp-FSU demande l'abandon de la limitation de la mission des enseignants référents à 2 x 3 ans. L'IA refuse
- le SNUipp-FSU demande que les élèves d'ULIS soient comptabilisés dans la prévision de structure des collègues

GRUPE DE TRAVAIL 30/06/2011

- le SNUipp-FSU a demandé solennellement à l'IA de revenir sur deux mutations d'office irrégulières d'enseignants référents. Devant le refus obstiné de l'IA, le secrétaire départemental a quitté la salle pour aller régler le problème en d'autres lieux... la suite fut longue, mais les collègues ont gagné (voir page « enseignants référents » sur <http://88.snuipp.fr>)...



**Il n'y a pas de
fatalité, l'avenir
dépend de
chacun d'entre nous !**

*Francis GEHIN
Emilie ANDRE
Jean-Christophe LABOUX
Brigitte MANGEOT-MURA
Norbert GILET
Florence RIQUEUR
Vincent HILSELBERGER*

*Fabienne NOURDIN
Joël TONDON
Valérie ANTOINE
Cédric LENARS
Réjane JACQUOT
Gilles CEINTREY
Marie-José TRINIDAD*

**Le SNUipp-FSU 88 vous représente à la CAPD
et dans toutes les instances (CAPN, CTA, CTM...)**

POUR LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES

Sauver, développer les Rased et donner une véritable dimension à la psychologie scolaire.
Développer les départs en formation et améliorer les conditions d'exercice dans l'ASH, en SEGPA, CLIS...
Protéger l'école maternelle : améliorer les conditions d'accueil dès 2 ans
Exiger plus de maîtres que de classes pour travailler en petits groupes...
Endiguer l'hémorragie des moyens : baisser les effectifs, donner les moyens nécessaires aux écoles
Mettre en place une véritable formation initiale et redonner à l'Ecole son ambition ...

POUR LES DROITS DES ENSEIGNANTS ET DE TOUS LES SALARIES

Réformer le système de l'inspection/sanction, infantilisante, pour aller vers plus de formation et de conseils
Obtenir les passages d'échelon, pour tous, dans les conditions les plus favorables
Rembourser tous les frais personnels engagés dans le cadre professionnel à hauteur de la réalité
Respecter le droit au temps partiel et revenir à l'application du 80% dans un cadre hebdomadaire
Augmenter les salaires, restaurer l'ISSR
Défendre et développer la protection sociale : sécurité sociale, retraite (retour aux 37,5 annuités pour tous sans décote)
Lutter contre la précarité
Abroger le Service Minimum d'Accueil et la déclaration individuelle d'intention de grève...

POUR LE SNUipp-FSU, LE DOSSIER DE LA DIRECTION ET DU FONCTIONNEMENT DES ECOLES DOIT ETRE REOUVERT !

Supprimer la supercherie des 60 heures : exiger du temps et des moyens pour les équipes afin de mieux prendre en compte la diversité de tous les élèves
Favoriser les maintiens sur postes provisoires pour la continuité des équipes et faciliter les débuts de carrière en mettant en place une véritable formation
Exiger des emplois statutaires qualifiés pour l'aide administrative et l'accompagnement des élèves handicapés (contrats EVS, AVS)
Exiger du temps de décharge pour toutes les directions
Redéfinir clairement les missions et les responsabilités des directeurs...

UNE EQUIPE DE PROXIMITE EFFICACE

Le SNUipp garantit la transparence au niveau du mouvement, des stages ... notamment en publiant les résultats avec les barèmes et diffuse des compte-rendus détaillés des instances.
Le SNUipp est constamment auprès de la profession et n'attend pas les élections pour agir. Plus de 30 numéros de « Ecoles et Collèges des Vosges », la revue du SNUipp-FSU, sont arrivés dans les écoles depuis les dernières élections de 2005. Des dizaines de réunions et stages syndicaux ont permis de rencontrer des centaines de collègues.
Le SNUipp a gagné de vraies batailles auprès des personnels :
- avec les enseignants référents, le SNUipp-FSU a obtenu l'accélération de leur implantation et surtout le matériel indispensable à leur mission. Il faut maintenant créer des postes et régénérer le matériel.
- avec les EVS et pour les écoles, le SNUipp-FSU a obtenu le renouvellement en 2008, en 2009 et 2010 alors qu'en 2006, il n'a pas signé le protocole qui les a installés dans les écoles. (Et tout reste à faire en 2011/2012 !)
- les collègues non spécialisés en CLIS, obtiennent le versement de la NBI au TA de Nancy avec accompagnement du SNUipp-FSU...

POUR DES SERVICES PUBLICS PLUS FORTS

Militer contre la marchandisation de l'école et la mondialisation libérale, notamment au côté d'ATTAC dont le SNUipp-FSU est membre fondateur
Résister au démantèlement programmé du service public d'Éducation, refuser notamment les projets qui annoncent la main mise par les élus locaux sur l'indépendance de l'Ecole
Enrayer le désengagement de l'Etat de ses plus hautes responsabilités (Education, eau, électricité, transports...)

POUR UNE ECOLE REPUBLICAINE QUI AVANCE AVEC L'ENSEMBLE DE LA PROFESSION

S'opposer au fichage centralisé des individus
Favoriser les liens entre les enseignants et chercheurs en organisant colloques, stages, publications, université d'automne, informations syndicales...
Obtenir une formation cohérente en phase avec les exigences de notre métier
Sortir de la gangue de l'évaluation et du pilotage par les résultats...

Combattons ensemble toutes les formes d'inégalités et d'injustices